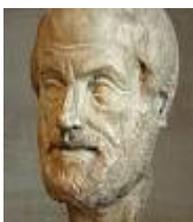


<h1>SOCRATE</h1>	
 <i>Action Laïque Rixensart</i>	<b>Septembre 2025</b>  <b>N° 19</b>

*« L'éthique est l'âme de la politique. Une politique sans éthique est une politique du mensonge et de l'exploitation »*

**Aristote**



**Discours prononcé par**

**Erwin Buvernich au nom de l'ALR à la Fête nationale**

Madame la bourgmestre,

Mesdames, Messieurs,

**La philosophie morale, l'éthique,** s'interroge sur les principes moraux qui sont sensés nous guider. Un comportement est-il juste ? L'éthique nous aide à prendre des décisions. Elle peut être déontologique, de la vertu, ou politique!

La morale, ce sont des règles culturelles ou de tradition, elle dit ce qui est interdit ou permis ; l'éthique est une réflexion sur ces règles et cherche à comprendre les fondements des jugements moraux relatifs à la justice, l'équité, le respect, la vérité.

Ce qui est permis quelque part ne l'est pas partout ; par exemple, il est des pays où la polygamie est autorisée et où même les femmes peuvent avoir plusieurs époux : chez les Masaïs et dans l'Himalaya, mais là

les hommes doivent avoir de bons mollets car ils remplacent les ânes.

L'affirmation « *L'éthique est l'âme de la politique* » souligne l'importance chez Aristote de la morale dans l'exercice du pouvoir. Une action politique ne peut se dissocier des principes éthiques, sinon l'on tombe dans l'arbitraire ou la corruption.

En démocratie, l'éthique devrait toujours être au cœur de la politique et le fondement de sa légitimité, sous peine d'un refus du peuple. Hélas toute la planète n'est pas en démocratie, et même en démocratie y-a-t-il toujours de l'éthique ?

L'éthique politique c'est aussi ne pas faire des choses qu'on est en droit de faire mais qu'il n'est pas de bon goût de faire, comme le népotisme, mais c'est aussi gouverner quand l'électeur s'est prononcé et ne pas se disputer en se tournant les pouces.

Mais Aristote est un homme du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère et n'adorait pas la démocratie ; et son élève, Alexandre, a opprimé le Moyen-Orient et une partie de l'Orient, apportant SA civilisation dans le feu et le sang. Triste résultat pour Aristote, même si son apport fut important dans différents domaines.

Quelques siècles plus tard on trouve quelques personnages plus sympathiques, comme Cicéron, grand défenseur du Droit Naturel, appelé aussi philosophie du droit.

Le Droit Naturel, concept juridique et philosophique, postule l'existence de droits fondamentaux inhérents à la nature humaine, antérieurs et supérieurs au droit positif établi par les États. Il s'agit de droits que chaque individu possède du seul fait de son existence, au-delà des lois et coutumes.

Il est universel et inaltérable, s'applique à tous les êtres humains, partout et toujours, et ne peut être modifié par les lois humaines ; il est fondé sur la nature humaine et sur la raison et non sur la volonté des gouvernants ou des conventions sociales.

Il établit des normes morales et des principes de justice ; il sert aussi de base pour évaluer le droit en vigueur dans une société donnée.

Le droit à la vie, à la liberté, à la propriété, à la sûreté, le droit de résistance à l'oppression sont des droits naturels.

Il a une longue histoire ce Droit Naturel, il participe à l'éthique politique et aucun démocrate ne conteste son importance.

D'autres, après Cicéron, l'ont développé : Thomas d'Aquin, Spinoza, Grotius, Locke, Montesquieu, Voltaire, etc.

Une dernière pensée pour Cicéron, sénateur, consul, avocat, qui au 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère se lève contre la tyrannie :  
Contre Catilina « *quousque tandem abutere te Catilina patientia nostra ?* »  
Contre Jules César, avide de royauté !  
Contre Marc-Antoine, contre lequel il prononce ses quatorze Philippiques... avant d'être assassiné.

### Quelques citations

« Quand les armes parlent, les lois se taisent. » Cicéron

« Le meilleur gouvernement est celui où il y a le moins d'hommes inutiles. » Voltaire

... et une petite phrase trouvée chez un autre Ari, Harry Potter.

*« Ce sont nos choix qui révèlent ce que nous sommes vraiment, bien plus que nos capacités. »*

Je termine par quelques mots sur l'Action laïque de Rixensart : nous faisons partie du Centre d'Action laïque ; nous sommes libres-exaministes ; ouverts aux idées, mais refusons les dogmes.

Nous souhaitons que le principe de la séparation des Églises et de l'État soit inscrit dans la constitution ; nous organisons des conférences : la prochaine parlera d'éthique : consulter le Rix'info pour les dates. Les contacts sont agréables avec les représentants des cultes protestant et catholique; nous nous entendons bien et nous avons tous les trois une bonne dose d'humour !

La liberté de pensée, de conscience et de religion constitue un droit humain essentiel et la laïcité, c'est une garantie de coexistence de toutes les convictions.

Merci pour votre attention.

# LES PERSONNES SANS TOIT ET SANS CHEZ SOI

par Daniel Lenaerts, docteur en droit ULG

Dans le numéro précédent de *Socrate*, nous avons traité le droit d'accès au logement et les actions menées par les pouvoirs publics pour assurer ce droit.

Une partie de la population reste néanmoins sans toit ou du moins « sans chez soi ». Pour y remédier, des initiatives sont prises, à commencer par des dénombrements. Avec quels résultats? C'est le thème de cet article. Les références fournies ci-dessous permettent d'approfondir le sujet.

## Les engagements officiels

De multiples actes internationaux, européens, nationaux ou régionaux comportent des engagements de prévention et de lutte contre le sans-abrisme et l'absence de chez-soi. Rappelons seulement l'Accord de Coopération du 12 mai 2014 entre l'État fédéral et les Régions concernant le sans-abrisme et l'absence de chez-soi<sup>1</sup>, ou la Déclaration de Lisbonne du 21 juin 2021 du Conseil des Ministres de l'UE prévoyant la fin du sans-abrisme pour au plus tard 2030.

## Les dénombrements pour la Belgique

En vue de rassembler des données suffisamment fiables sur ce phénomène, des normes uniformes ont été établies car il ne faut pas seulement tenir compte des sans-abris de la rue.

Il est distingué les sept catégories suivantes :

1.- les sans-abris dans les espaces publics (rue, parcs, entrées de métro, gares, magasins, hall,...);

2.- les personnes en hébergement d'urgence pour des périodes courtes (par exemple, en hiver pour une nuit) ;

3.- les personnes sans logement accueillies dans des centres d'hébergement provisoire ;

4.- les personnes pouvant sortir prochainement d'une institution mais privées de logement (prison, hôpital psychiatrique, centre de jeunesse, centre FEDASIL, ...) ;

5.- les personnes en hébergement non conventionnel (garage, tente, voiture,...) ;

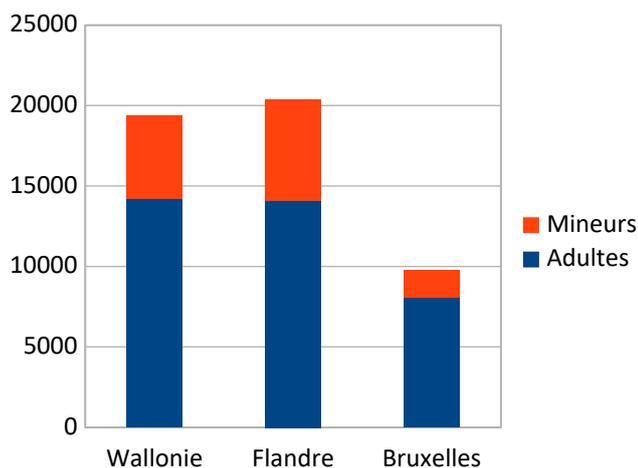
6.- les personnes logées chez des membres de la famille, amis ou bénévoles ;

7.- et une dernière catégorie rajoutée par les autorités belges, les personnes sous menace d'expulsion de leur logement.

Ces dernières années, plusieurs dénombrements ont été effectués en Belgique par les soins des services de recherche « LUCAS » de la KUL et « CIRTE » de l'UCL. Pour la Région de Bruxelles, ce travail fut effectué par le Centre d'étude « Bruss'Help ».

Globalement, pour les trois Régions, la situation générale se présente comme suit.

<sup>1</sup>Moniteur belge du 10.11.2014.



Soit environ 20 000 pour chacune des Régions wallonne et flamande, et presque 10 000 pour la Région de Bruxelles-Capitale.

Les mineurs représentent 27 % en Wallonie, 31 % en Flandre et 17 % en Région de Bruxelles-Capitale. Ils sont hébergés avec un ou deux parents mais vivent dans des conditions extrêmement pénibles.

Par ailleurs, un tiers environ de cette population est constitué de femmes ou filles.

### Le dénombrement pour le Brabant wallon

Désirant s'impliquer dans la lutte contre la grande précarité, le Centre d'Action laïque du Brabant wallon a participé avec plusieurs communes, CPAS et diverses associations à la constitution du « Relais social du Brabant wallon ». Dans la foulée et en vue d'obtenir des données chiffrées sur le sans-abrisme, le Centre d'action laïque s'est lancé dans la coordination d'une opération de dénombrement en Brabant wallon. Il est d'abord allé chercher un financement auprès de la

Fondation du Roi Baudouin. L'opération fut confiée sur le plan scientifique au service CIRCE de l'UCL. C'est à la date du 28 octobre 2022 que le dénombrement fut ainsi effectué dans neuf communes situées en plusieurs bassins de vie du Brabant wallon, et ce en collaboration avec les CPAS et différentes associations.

Synthétiquement les résultats se présentent comme suit :

Catégorie ETHOS Light	Adultes (#621)	%	Dont hommes (%)	Dont femmes (%)	Enfants (#267)	%
1 - Espace public	33	5,3	81,8	18,2	1	0,4
2 - Hébergement d'urgence (abri de nuit, ...)	3	0,5	33,3	66,7	1	0,4
3 - Foyer d'hébergement (maison d'accueil, logement de transit, ...)	224	36,1	44,2	55,8	181	67,8
4 - En institution (ILA, santé mentale, prison, aide à la jeunesse, ...)	53	8,5	81,1	18,9	11	4,1
5 - Lieu non conventionnel (tente, garage, squat, ...)	76	12,2	73,7	26,3	12	4,5
6 - Chez des parents / amis / tiers	221	35,6	64,3	35,7	61	22,8
7 - Menace d'expulsion	10	1,6	50,0	50,0	0	0,0
Situation 28/10 inconnue, sans-abrisme confirmé	1	0,2	100,0	0,0	0	0,0

### Types d'habitat

Il peut être relevé :

- **888** personnes sans logement, dont **267** enfants ;

- **33** adultes et **1** enfant vivant dans l'espace public ;  
 - **224** adultes et **181** enfants (soit au total, **405** ou 67,8%) vivant dans un foyer d'hébergement (centre d'accueil, logement de transit, ....) ;

- **282** hébergés chez des parents, amis ou tiers ;
- **76** adultes + **12** enfants séjournant dans un logement non conventionnel (garage, voiture, tente, squat...).

### Situation familiale

	%
Isolés	<b>59,50 %</b>
Couples sans enfants	<b>3,70 %</b>
Isolés avec enfants	<b>19,00 %</b>
Couples avec enfants	<b>7,60 %</b>

### État de santé

- **20,9 %** avec problèmes de santé mentale ;
- **33 %** en bonne santé.

- **23,2 %** de personnes confrontées avec des assuétudes (alcoolisme, toxicomanie) ;

### Nationalités

- **71,5 %** de Belges ;
  - **5,2 %** citoyens de l'UE ;
  - **21,7** hors UE.
- Dans les non-belges, **14,8 %** sont sans titre de séjour.

### Revenus

- **72 %** bénéficient d'une allocation ;
- **9 %** ont un revenu de travail ;
- et **15 %** sont sans ressource.

### Causes principales

- conflits de famille : **19,8 %** ;
- problèmes relationnels : **17,2 %** ;
- difficultés financières : **14,2 %** ;
- immigration : **12,9 %** ;
- violence intra-familiale : **11,3 %** ;
- expulsions, résiliation de bail : **21,5 %**.

### Pour approfondir le sujet :

[https://actionsociale.wallonie.be/files/documents\\_thematiques/OWSA/2025\\_OWSA\\_Rapport%20global%202024.pdf](https://actionsociale.wallonie.be/files/documents_thematiques/OWSA/2025_OWSA_Rapport%20global%202024.pdf)

[https://brusshelp.org/images/Rapport\\_Preliminaire\\_denombrement\\_FR.pdf](https://brusshelp.org/images/Rapport_Preliminaire_denombrement_FR.pdf)

<https://rsbw.be/index.php/projet-denombrement/>

<https://calepin.be/le-denombrement-du-sans-abrisme-en-bw/>



**En cas d'urgence, il est possible de faire appel au Relais social du Brabant wallon en appelant le numéro : 0471 87 07 75 ou par mail : emp@rsbw.be**

# AGENDA

## Cafés-philos

En participation avec le Pôle Philo

# Palabres

## Café philo

**Rixensart**  
2<sup>e</sup> lundi du mois  
20 heures  
Entrée libre

Réservation souhaitée : 010/22 31 91 - [www.polephilo.be](http://www.polephilo.be)

Leur Abri  
Rue du Baillois, 6 - 1330 Rixensart

**Pôle Philo**   

**ALR**  
Action Laïque Rixensart

**La Cité**  
BRABANT WALLON  
Généralions liberté

E.P. : Bise Dismart - 31 rue Lambert Fortune à 1300 Wavre

Dates	Thèmes
13/10/25	Qu'est-ce qu'un deuil ?
08/12/25	Est-il nécessaire de s'engager ?
12/01/26	"Tu dois"
09/02/26	Peut-on croire au progrès de l'humanité ?
09/03/26	Comment comprendre le lien homme-animal ?

# Conférences-débats

Jeudi 2 octobre 2025 à 20 heures, Église protestante, rue Haute, n° 26A, Rixensart

## **Depuis la prison, demain devient un cauchemar. *En Belgique, c'est un échec programmé.***

par William Rey  
visiteur de prison

Lundi 10 novembre à 20 heures, « Leur Abri », rue du Baillois, n°6, Rixensart

## **Croyances et superstitions**

par Josiane Wolff  
auteure et coach

Jeudi 18 décembre à 20 heures, à la Bibliothèque communale, place communale, n°1, Genvai

## **Les violences intrafamiliales**

### **Contacts**

**ACTION LAÏQUE RIXENSART** - n° d'entreprise: 478229301

**Adresse:** avenue du Joli Mai 18, 1332 Genvai - **Téléphone:** 0497 41 22 66

**Courriel:** [alrixensart@gmail.com](mailto:alrixensart@gmail.com)

**Blog :** [www.alr-rixensart.be](http://www.alr-rixensart.be)